

RÉSULTATS SÉLECTION CPJEPS 2020

ÉPREUVES DE SÉLECTION DU LUNDI 2, DU MERCREDI 4 ET DU VENDREDI 6 DECEMBRE
2019

Liste principale d'admissibilité

Est admissible sous condition d'accord de financement par l'employeur

GALTIER Fanny

Sont admissibles par ordre d'attribution des places financées par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté :

DECHELETTE Adrien

WITTMER Mathieu

HEINKELE Cindy

MICHEA Fabian

PLANCHENOT Amandine

MAMMAR Myriam

SPASSOV Titouan

YALAOUI Fouad

HUE Zackary

TOUATI Hilem

PERRET James

BERTRAND Christelle

SEYNAEVE Marie

Les personnes dont les noms n'apparaissent pas sont déclarées non admises

Réunion à l'entrée en formation

mardi 14 janvier de 13h30 à 16h à Trajectoire Formation

Présence obligatoire

Pour toutes questions administratives : fanny.sutter@trajectoire-formation.com

Pour toutes questions pédagogiques : colette.chagnot@trajectoire-formation.com